

Inter-rives Ou Travailler ensemble en mediterranee

Fredj Chouchane,

Expert, coordinateur de 1ère série documentaire Inter-Rives

Auteur, producteur de télévision (Tunisie).

La série documentaire, Inter-Rives constitue une expérience originale, positive, porteuse d'avenir et d'enseignements dans le domaine de la coproduction euro-arabo-méditerranéenne et aussi en matière de documentaire. Et ce, malgré quelques difficultés et certaines lenteurs.

C'est ainsi que je résume les avis et les réactions des 25 participants de divers pays des deux Rives venus le 30 mai 2008 assister au cinquième et dernier atelier (1ère phase) organisé à Tunis. Ils tenaient tous à continuer l'expérience et aborder de nouveaux thèmes .Mieux, certains ont échangé entre eux des idées de coproductions bilatérales. C'est un des aspects du succès du projet Inter-Rives.

Ce 30 Mai 2008 plus d'une trentaine d'épisodes étaient prêtes à diffuser .Ils étaient réalisés par plus de 13 partenaires dont les télévisions du Maroc, d'Algérie ,de Tunisie ,d'Egypte , du soudan, de Jordanie, de Syrie ,du Liban et du Yémen .Rive Nord, il y avait l'Italie (RAI éducationnel) ,la France (FR3 Corse) , l'Espagne(TVE) ,la Grèce (ERT) et d'autres qui ont exprimé l'intérêt à se joindre à la coproduction Inter-Rives.

Chaque partenaire avait produit en principe, 3 épisodes autour de 3 thèmes : l'artiste, la femme, l'émigré.

Ce jour là, huit épisodes pilotes venaient d'être sélectionnés .Il y avait les bandes et aussi des dossiers complets comprenant les scripts en arabe, français et anglais pour servir au doublage.

Inter-Rives :

A titre de rappel, il s'agit de la coproduction d'une série documentaire entre l'Union des Radiodiffuseurs des Etats Arabes (ASBU) et la Conférence Permanente de l'Audiovisuel Méditerranéen (COPEAM). Cette coproduction, dont le projet a été lancé en 2005 ; repose sur le principe du « panier » ou « corbeille » qui permet à chaque partenaire d'obtenir l'ensemble des épisodes produits par les autres partenaires à condition qu'il produise un certain nombre d'épisodes.

Le projet Inter-Rives s'est fixé comme objectifs, entre autres :

- Favoriser la connaissance des principales tendances d'expression artistique sur les deux Rives.
- Participer à l'édification d'un monde fondé sur le partage, l'échange, la solidarité, la tolérance et la diversité... »
- Avec le recul, le plus important objectif non déclaré, mais atteint pleinement, serait celui de « travailler ensemble ».

Travailler ensemble :

En effet, cinq ateliers ont été organisés entre 2006 et 2008 (3 à Tunis, 1 à Rome et 1 à Amman).

Ces ateliers ont réuni les auteurs et les réalisateurs partenaires de la coproduction Inter-Rives, ainsi, que l'expert chargé de la coordination et les représentants des deux organisateurs : ASBU et COPEAM.

Ces ateliers (malgré leur courte durée : une journée et demie à chaque session) ont constitué un instrument de travail efficace qui m'a beaucoup facilité la coordination et le suivi et qui a servi à l'amélioration de la qualité du produit et au rapprochement entre partenaires venues de divers horizons et travaillant dans des structures différentes avec des méthodes et des moyens différents.

En plus, ces ateliers ont servi à choisir collectivement les thèmes à développer, la conception du projet, à fixer les normes de travail et à définir les modalités d'échange.

Bref, ces ateliers ont été la pierre angulaire de l'expérience Inter-Rives. Ils ont joué le rôle d'espace d'échange, d'information voire même de formation .C'était l'espace du « travailler ensemble » des professionnels des deux Rives.

La méthode est simple .Elle consiste à visionner collectivement les documentaires réalisés, à les commenter librement et à engager un débat avec le réalisateur de l'œuvre présentée.

Je me souviens des réalisateurs qui ont refait leur copie afin d'améliorer la qualité de leur produit ou respecter la cohérence et l'esprit de la série.

La formule de l'atelier est une idée à retenir et à développer.

Témoignage :

Témoin, en tant qu'expert chargée de la coordination, de la coproduction Inter-Rives et ayant participé à toutes les étapes de la conception et de l'exécution du projet, il est de mon devoir de témoigner en responsable et en toute objectivité :

C'est grâce à la ténacité de Abdelhafidh Hargam (Directeur Général de l'ASBU à l'époque) et de Alessandra Paradisi (secrétaire générale de la COPEAM) ; grâce à l'assiduité d'un noyau dur de partenaires que le projet Inter-Rives a pu être réalisé et remporter in fine un succès auprès des professionnels et des décideurs des deux rives.

Pourtant, que de difficultés rencontrées. Elles sont inhérentes essentiellement à la place du documentaire dans la plupart des télévisions méditerranéennes ou arabes, à la situation générale de la coproduction dans la région, et aussi au choix de la formule du « panier ».

Le contexte :

La coproduction d'une série documentaire dans un « contexte général » qui n'encourage pas ce genre d'écriture relève de la gageure :

- Le documentaire est de plus en plus absent des grilles des programmes .Dans le meilleur des cas, il est programmé à des heures tardives.
- la production du documentaire est de plus en plus réduite voire abandonnée.
- le niveau des rares documentaires produits ou diffusés est de plus en plus médiocre.
- le manque de professionnels spécialisés et l'absence de formation adéquate sont de plus en plus flagrants.
- l'absence de structures de production de documentaires dans le monde arabe est criante.
- A relever aussi l'absence de financement, de subvention ou de mécénat.
- La situation chaotique des archives audiovisuelles et l'absence d'information sur ces archives ne permet pas d'encourager la réalisation de certains genres de documentaires.

- sans parler des conflits et des crises en méditerranée...
- Sans parler des « libertés » sans lesquelles le documentaire ne serait que propagande.

Ce « contexte » résumé brièvement, n'est pas une suite de constatations imprécises et d'ordre général. Ce contexte est en relation directe avec la coproduction Inter-Rives dans sa première phase .C 'était un défi...

Entre 2001 et 2009 ,l'ASBU a organisé plus de sept journées d'études à l'adresse des professionnels , des programmeurs et des décideurs en vue de les sensibiliser sur la situation et l'importance de la production et de la programmation des documentaires.

Sur un autre registre, j'ai poursuivi avec la secrétaire générale de la COPEAM dans les réunions des deux organisations et aussi de l'UER un effort soutenu à l'adresse des programmeurs et des différents décideurs .On a même invité des programmeurs à assister aux travaux des ateliers d'Inter-Rives. Et, pourtant !!

Réflexions pour l'avenir :

Inter-Rives est une expérience importante et positive dans un contexte difficile ... C'est pourquoi, certains points nous interpellent et nous invitent à une réflexion critique :

Le principe du panier ou de la « corbeille »a, certes, ses avantages, mais il a aussi ses limites et ses imperfections .D'autres formules de coproduction sont à explorer, entre autres celles exécutées par des équipes mixtes et réduites constituées par des professionnels des deux Rives.

Cette formule serait basée sur le « travailler ensemble » mais entre deux ou trois partenaires.

Contrairement à celle du « panier » cette formule aura l'avantage d'être plus légère, efficace et moins coûteuse.

Elle peut garantir la qualité et le travail sur le court terme et assurer la quantité.

Cependant, elle nécessite une autre organisation du travail et d'autres modes de financement et de partenariat.

Elle nécessite un autre positionnement de l'ASBU et de la COPEAM, les deux organisations seront conduites non à piloter une coproduction, mais à encourager les initiatives et les projets, à créer les références, à former les professionnels, à promouvoir les coproductions de qualité sans pour autant se transformer en producteurs exécutifs.

Quoi qu'il en soit, je plaide pour une plus grande autonomie des professionnels de la coproduction.

Partant de la constatation que les équipes de coproduction dans la formule du « panier » dépendent des moyens et des politiques des chaînes en matière documentaire. (On a même changé de réalisateur à la suite du changement d'un directeur de chaînes !) En plus la désignation des réalisateurs n'est pas soumise à des critères de spécialisation ou de volontarisme. Ce qui nous conduit à plaider pour l'autonomie, la pérennité et le volontarisme des équipes de coproduction.

Aussi, est-il possible d'avoir une unité de coproduction sans autonomie financière ?

Ou de gérer une coproduction sans financement propre, sans mécénat et surtout sans subventions.

Un mécanisme de subsidiarité doit être inventé par les deux organismes.

En tout cas, l'éparpillement des centres de décision, d'exécution et de financement, ainsi que la disparité des moyens et des structures, ralentissent l'efficacité de toute exécution de production.

D'autres formules sont encore possibles. L'expérience d'Inter-Rives dans sa première phase (2006-2008) est porteuse d'avenir, d'effets multiplicateurs et même d'effets « invisibles », « diffus » et « marginaux » bénéfiques dans le domaine de la coproduction et du documentaire en méditerranée .

La question essentielle demeure posée pour longtemps : Quel avenir pour le documentaire dans les télévisions méditerranéennes ? Que faire ensemble ? Et comment lutter contre les « enfermements » ?...